

Les contes de ma grammaire l'oie

Jean-Guy Milot

Numéro 15, juin 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56883ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Milot, J.-G. (1974). Les contes de ma grammaire l'oie. *Québec français*, (15), 10-11.

Québec français

est la revue de l'Association québécoise des professeurs de français. Revue d'information pédagogique et culturelle, elle est destinée aux enseignants de français de tous les niveaux et au public en général.

Directeur de la revue:
Christian Vandendorpe.

Equipe de rédaction:
Gilles Dorion
André Gaulin
Nicole Guibault
Jean-Guy Milot
Jacques Poisson

Ont collaboré à ce numéro:
Edith Bédard, Nicole Bérubé
Gaétan Boily, Aurélien Boivin
Jean-Pierre Boucher, André Cloutier
Léo-Paul Desaulniers, Françoise
Dulude-Couture, Jacques Genest
Jean-Pierre Hick, Yvon Laframboise
Kenneth Landry, Claude Langevin
Marc Le Boulenger,
André Paré, Gilles Primeau
Laurier Renaud, Yves Taschereau
Michel Tremblay.

Photographies:
Jacques Dumouchel, Paul Vigeant

Expéditions: Claire Boivin

Adresse postale de la revue:
Québec français
C.P. 9934, Québec G1V 4C5.

Adresse postale de l'Association:
A.Q.P.F.
C.P. 9272, Québec G1V 4B1.

La Rédaction publiera volontiers, intégralement ou en partie, les lettres et articles qui présentent un réel intérêt. La responsabilité des articles n'engage que leurs auteurs.

Abonnement:
\$5.00 (4 numéros). Les membres de l'A.Q.P.F. reçoivent gratuitement la revue. A l'étranger (par avion): \$8.00

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.

Imprimeur:
Les Éditions Marquis Ltée,
Montmagny.

Ce numéro a été tiré à 4000 exemplaires.

Tous droits réservés

GRAMMAIRE

LES CONTES DE MA GRAMMAIRE L'OIE

• Dites-moi, grand'mère, qu'est-ce que le genre ?

— C'est bien simple! *Le genre est la propriété qu'ont les noms de désigner le sexe des êtres.*¹ Exemples: un garçon, une fille, un chat, une chatte, un boeuf, une vache...

• C'est donc dire que la langue me révèle le sexe des êtres. C'est formidable! A l'oeil nu, je n'ai jamais pu voir le sexe d'un fauteuil ni d'une chaise. Maintenant je n'ai plus besoin de chercher.

— Mon garçon, tu plaisantes, le fauteuil et la chaise n'ont pas de sexe.

• Donc le genre n'est pas la propriété qu'ont les noms de désigner le sexe des êtres. Ce serait en effet fort embêtant de trouver le sexe de ce qu'on appelle «sexe»! Votre définition manque de rigueur, grand'mère.

— Passons, passons, c'est sûrement un détail.

• Grand'mère, vos trois cents ans d'existence ont dû vous donner une très grande sagesse, de sorte que vous pouvez sûrement m'apprendre à distinguer un verbe de tout autre mot. Qu'est-ce qu'un verbe, grand'mère ?

— Un verbe, mon garçon, est un mot qui exprime soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut au sujet². Exemples: l'élève écrit, l'empire sera divisé, la langue est rose...

• Ah! tout semble facile! Selon votre définition, je peux dire que «chanter», dans la phrase «Chanter est un plaisir», n'est pas un verbe: le mot n'exprime ni une action faite ni une action subie par le sujet. Même dans les expressions «Il neige», «Il pleut» ou encore «Il faut», «Il convient», il n'y a pas de verbe: ces expressions, n'ayant pas de «sujet réel», ne peuvent contenir un mot qui exprime une action faite ou subie par le sujet. Toujours selon votre explication, les deux phrases suivantes n'ont

pas de verbe: «Julie ne travaille pas aujourd'hui» (le sujet ne fait aucune action), «Trouve ton chemin» (On n'a pas le sujet). Si vous me dites le contraire, je suis obligé de conclure que le verbe n'est pas nécessairement un mot qui exprime soit l'action faite ou subie par le sujet, soit...

— Tu es bien impertinent aujourd'hui. Je parie que tu fréquentes de mauvais compagnons. As-tu rencontré le fils de Monsieur de Saussure? Pourquoi attaques-tu mes définitions? Les grammairiens et les professeurs et les enfants les ont répétées pendant plus de trente générations! Toi-même tu les as récitées pendant une bonne dizaine d'années.

• Grand'mère, on m'a toujours dit que, sans vous, je ne pouvais pas avoir une bonne connaissance de ma langue.

— Oserais-tu croire le contraire ?

• Voyez-vous, grand'mère, je suis fort mal à l'aise de demander à ma fille de penser avec rigueur et clarté et de lui donner en même temps des notions fausses sur la langue qu'elle utilise. C'est, à mon avis, une façon de lui déformer l'esprit.

— Explique-toi davantage, je t'en prie. Et sois clair et rigoureux dans ton explication.

• Vous risquez de perdre encore des plumes, chère grand'mère!

— Allons, allons! Parle franchement.

• En examinant les choses de près, je suis convaincu que la description que vous nous faites de la langue, est une description pleine d'illogismes et d'incohérences et que faire apprendre aux enfants de telles inepties, c'est foncièrement les tromper.

— Va, va! Passe à la démonstration.

• J'ai déjà commencé avec votre définition du genre et puis celle du verbe. Si vos définitions étaient rigoureuses, elles nous permettraient de reconnaître l'élément défini. Or il n'en est rien: quand vous définissez le nom, vous recoupez la définition de l'adjectif. Si, comme vous le dites, le nom et l'adjectif peuvent tous deux exprimer des qualités, comment vais-je faire pour les distinguer l'un de l'autre? Et vos classements! Comment expliquez-vous que vous placiez «personne» et «rien» dans les pronoms indéfinis, «ailleurs» et «demain» parmi les adverbes? Les deux derniers sont aussi des indéfinis? Pourquoi nous faites-vous croire que «je» et «tu» sont des pronoms alors qu'ils ne «remplacent» aucun nom? Pourquoi dites-vous que la proposition subordonnée est celle qui est dans la dépendance d'une autre pro-

*position, qu'elle complète*³ alors que cette définition ne convient pas à ce que vous appelez une proposition relative ?

— Bah ! C'est une exception à la définition. Et des exceptions, j'en ai des centaines et des centaines.

● C'est vrai, mais la moindre exception prouve qu'une définition est mauvaise ou que le cas d'exception est mal classé. Je ne sais par quel sophisme on est arrivé à dire que l'exception confirmait la règle ! Rien n'est plus faux.

— Quelles sont, selon toi, les grandes caractéristiques d'une bonne définition ?

● Une bonne définition permet d'identifier l'élément défini sans qu'on puisse le confondre avec des éléments qui n'appartiennent pas à la catégorie établie. De plus, une bonne définition n'accepte aucune exception : celle-ci révèle ou le manque de rigueur ou la nécessité de reprendre à un autre plan l'observation du phénomène à définir.

— Si j'admets que je donne une très mauvaise description de la langue, m'expliqueras-tu pourquoi on me réclame encore à grand cri ?

● C'est parce qu'en dépit des errements et des incongruités de vos définitions et de vos catégories, vous nous apprenez à écrire.

— Alors, de quoi te plains-tu ?

● Que vous nous appreniez à écrire en prétendant nous donner une bonne connaissance de notre langue.

— Je ne comprends plus rien !

● Grand-mère, pourquoi ne pas admettre que vos définitions ne valent rien sur le plan de la science du langage et que, si elles ont quelque valeur, ce n'est que dans la mesure où elles sont des trucs mnémotechniques ?

— Alors pourquoi t'es-tu évertué à démolir mes définitions ?

● Parce que, en plus de fournir de fausses notions aux élèves, la plupart de vos définitions ne sont pas et ne seront jamais des trucs mnémotechniques.

— Voilà, tu recommences à me persécuter ! J'en ai vu d'autres. As-tu un autre sujet de discussion ?

● Dites-moi, chère grand-mère, comment se fait-il que ma fille écrive « une ferme perdue et abandonnée » ? Pourtant, elle connaît bien la règle d'accord de l'adjectif.

— Ta fille est une étourdie ! Tantôt elle fait l'accord, tantôt elle ne le fait pas, et cela à deux mots d'intervalle !

● Etourdie ou non, ma fille vient de m'apprendre que la connaissance d'une règle ne développe pas un

automatisme. Je connais même des élèves qui font accorder les verbes sans pouvoir me dire pourquoi ou comment. Ils seraient incapables de formuler la règle !

— Tu es en train de me dire qu'on n'a pas besoin de connaître mes définitions ni mes règles pour savoir écrire !

● Explique-moi, grand-mère, comment nous arrivons à écrire correctement les verbes avoir, être, aller, envoyer, dormir, acquérir, mourir, tenir, recevoir, devoir, pouvoir, vouloir, craindre, résoudre, rendre, prendre, rompre, connaître et combien d'autres dont la conjugaison capricieuse ne se laisse enfermer par aucun modèle ?

— Il faut faire comme il faut faire avec toutes les exceptions de la langue : développer des automatismes, si irrationnels soient-ils. Il n'est évidemment plus question d'appliquer intelligemment une règle puisqu'il n'y a pas de règles pour les exceptions, pas plus qu'il n'y en a pour l'orthographe des mots.

● Vous admettez donc qu'il est possible d'apprendre à écrire des centaines d'exceptions et des centaines de mots sans même avoir besoin d'une règle pour savoir comment les écrire. Alors, n'est-il pas permis de croire qu'il serait également possible de développer les mêmes automatismes pour tous les cas qui peuvent être régis par une règle ? Ainsi, en écrivant ma dernière phrase, j'ai fait l'accord de « mêmes », j'ai mis un « s » à « automatismes », j'ai écrit « tous » et non « tout », tout cela sans même y penser.

— Tantôt tu as démolé mes définitions et maintenant tu affirmes que toutes mes règles d'accord sont inutiles. Je proteste énergiquement et j'en appelle à l'expérience des millions de professeurs.

● Je ne dis pas que vos règles sont inutiles : je mets simplement en doute l'importance que vos millions d'adeptes leur donnent dans l'acquisition des automatismes. Je reste convaincu que nous apprenons plus à écrire par les nombreux exercices et par les « trucs » mnémotechniques que par la connaissance des règles. L'idéal d'un professeur n'est pas de faire apprendre une règle, c'est d'amener les élèves à écrire sans même penser à la règle. L'idéal, grand-mère, c'est qu'on vous oublie le plus vite possible.

— Alors, que valent mes règles ?

● Elles valent dans la mesure où elles sont des trucs mnémotechniques.

— Et je parie que tu vas me prouver

que mes règles sont de très mauvais trucs mnémotechniques !

● Ah ! Peut-être bien que oui, peut-être bien que non ! Quand vous me dites qu'un adjectif s'accorde en genre avec le mot auquel il se rapporte, ça ne me sert pas beaucoup. Quand vous me dites que le féminin des mots en « eux » et en « eur » est « euse » ça ne sert pas non plus : je n'ai jamais vu un enfant écrire « une heureuse rencontre » ou « une pie voleuse » et chercher le féminin des deux mots soulignés : *la langue parlée nous dit comment les écrire*. Tout ce sur quoi vous devez attirer mon attention, c'est sur les adjectifs qui, à l'oral, n'ont aucune variation sonore en passant du masculin au féminin. Ex. : aimé/aimée, perdu/perdue, bel/belle, etc.

Dans tous les autres cas, on ne fait que très très rarement des erreurs.

— Mon garçon, tu choisis bien tes exemples. Dis-moi ce que tu penses de la règle « l'adjectif s'accorde en nombre avec le mot auquel il se rapporte » ?

● Comme votre règle ne s'applique pas à tous les cas (les adjectifs qui se terminent par « s » et par « x » échappent à votre règle) et qu'elle se veut « générale », elle ne me sert pas. Vous m'êtes d'une bien plus grande utilité quand vous me dites que le pluriel de certains adjectifs se fait en ajoutant un « s », à la condition que vous me donniez de nombreux exercices pour que j'en arrive à un automatisme parfait, c'est-à-dire jusqu'à ce que j'oublie parfaitement votre règle.

— En conclusion, tu dis qu'on peut se passer de moi mais qu'on ne peut se passer des exercices.

● Exactement, pourvu que nous nous entendions sur le sens du mot « exercices ».

— Je meurs ! Que dois-je faire ?

● Vous transformer en un recueil de trucs !⁴

1. Grevisse, M., *Le Bon Usage*, 8e éd., p. 169, no. 240

2. Id. P. 521 no. 595

3. Id. p. 121 no. 173, 3°

4. Le lecteur intéressé à prendre connaissance d'instruments pratiques et utiles pourra consulter les deux excellents ouvrages de Jacques Laurin, édités aux Éditions de l'Homme : *Les verbes et Améliorer votre français*

JEAN-GUY MILOT
Coordonnateur de l'Enseignement
du français au secondaire
Commission des écoles catholiques
de Montréal.